

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Jean-Luc ESTOURNÈS, Vice-président,

Date de convocation : vendredi 12 mars 2021,
Secrétaire de séance : Jacques CAZAURANG

Etaient Présents 54 titulaires, 0 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE

Suppléants : Néant

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET à Jacques MARQUÈZE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPÉ, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ à Christine CABON, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Chantal LECOMTE à Sami BOURI, Jean-Luc MARLE à André LABARTHE, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Laurence DUPRIEZ, Alain QUINTANA, Marie Annie FOURNIER, Bruno JUNGALAS

RAPPORT N° 210318-23-FIN-

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE CULTUREL :
COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Mme CABON expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Annexe du Service Culturel est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultats</u>
Section Investissement	122 169,95 €	32 311,55 €	-89 858,40 €
Section Fonctionnement	785 336,95 €	901 997,60 €	116 660,65 €

	<u>Résultat 2019</u>	<u>Exercice 2020</u>	<u>Résultat</u>
Section Investissement	95 063,35 €	-89 858,40 €	5 204,95 €
Section Fonctionnement	46 234,73 €	116 660,65 €	162 895,38 €

Comme délibéré le 8 décembre 2020, le budget a été clôturé le 31 décembre 2020 et ces résultats seront donc transférés au budget général, avant le transfert de l'actif et du passif vers l'Etablissement Public Administratif « Espace Jéliote ».

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité (M. le Président ne participant pas au vote)

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe du Service Culturel qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 18 mars 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Vice-président

Signé JLE

Jean-Luc ESTOURNÈS